



Pôle Jeunes

Saison 2019/2020

Procès-verbal n°3 de la réunion du 4 novembre 2019

Présents :

RAYBAUDI Eric	Président Pôle Jeunes
AZIL Fabien	Conseiller Technique Départemental
ANDRÉ Jean-Paul	Référent Foot à 8
GOUSSET Emmanuel	Foot à 8
ROYER Ange	Foot à 8
GUICHARD Thierry	Référent Foot à 5
GROSS Mireille	Foot à 5
HERLUISON Annick	Foot à 5
PROTIN Nathalie.....	Foot à 5
THOMAS Laurent	Référent PEF (<i>Arrivée 20h</i>)
BRASTEL Aurélie	Commission PEF

Excusés :

LAGERBE Sandra	Commission PEF
----------------------	----------------

Ouverture de la séance à 19h

1/ Informations depuis la dernière réunion

1.1/ Formations

Le mercredi 23 octobre a eu lieu un premier Centre de Perfectionnement Technique spécifique gardien de but (U12/U13) au Centre Sportif de l'Aube

A la demande du Président du club, Eric RAYBAUDI est intervenu au club de Dienville le vendredi 25 octobre en soirée pour assurer des formations FootClubs et FMI. Douze personnes présentes ont été formées ou mis à jour leurs connaissances sur l'utilisation des outils informatiques mis à disposition par la FFF

Le samedi 26 octobre au matin s'est tenue au District une formation FMI : 6 personnes (*représentant 3 clubs*) étaient présentes pour découvrir les formalités nécessaires à l'utilisation de la FMI

Un module U7 était également organisé le samedi 26 octobre, accueillant 14 stagiaires venant de 5 clubs

Enfin une formation CFF1 (*U9-U11*) s'est tenue du 28 au 31 octobre

2/ Projets 2019-2020

2.1/ Challenge U7-U9

Un premier classement du challenge 2019-2020 est présenté aux membres du Pôle Jeunes à la suite des premiers plateaux d'octobre, avec la satisfaction de voir apparaître des clubs qui étaient plutôt amendés les années précédentes et qui voient récompensés leurs efforts d'investissement et d'échanges avec la commission

2.2/ Journée Départementale U11

Fabien AZIL a fait la demande à la LGEF pour l'utilisation du car-podium le samedi 23 mai 2020, retour positif de Florent GOSSELIN le 17/10

2.3/ Festival U13

La commission procède à l'organisation des 6 plateaux de qualification qui se dérouleront le samedi 23 novembre :

- 3 plateaux de 3 équipes
- 3 plateaux de 4 équipes

Les 6 équipes qui finiront premières de ces plateaux se rajouteront aux 10 équipes engagées en U13 Excellence et participeront donc à la Finale Départementale qui aura lieu le samedi 4 avril 2020

2.4/ Journée Nationale des Débutants

Fabien AZIL a fait la demande à la LGEF pour l'utilisation du car-podium le dimanche 21 juin 2020, retour positif de Florent GOSSELIN le 17/10

Un seul dossier a été reçu cette année pour l'organisation de la JND, porté par l'Etoile de Lusigny, qui présente un projet d'évènement multi-associatif axé sur l'Euro 2020, les 30 ans du club et la Fête de la Musique

La commission retient la candidature qui sera proposée pour validation lors du prochain Comité Directeur (à noter qu'Eric RAYBAUDI et Thierry GUICHARD, licenciés à l'Etoile de Lusigny, n'ont pas pris part à la décision)

2.5/ Après-midi spécifique « Gardien de But »

Un point est fait sur l'avancée des travaux de mise en place de ce rassemblement qui aura lieu un mercredi après-midi pendant les vacances de Pâques

2.6/ Application tablette pour les plateaux U7-U9-U11 et U13

Faisant le constat du nombre de documents de plateaux arrivant incomplets ou hors-délais, de la difficulté qui en découle pour établir des classements, des groupes de niveaux ou amender les quelques clubs qui ne jouent pas le jeu, la commission envisage de proposer une application web + tablette (*philosophie type FMI*) pour la gestion des documents administratifs de plateaux

La quasi-totalité des clubs est aujourd'hui équipée de tablettes pour l'utilisation de l'application FMI, cela n'impliquerait donc pas de dépenses pour les clubs

En proposant des fonctionnalités forcément plus simples que sur la FMI prévue pour les matchs secs de type compétition, cette application pourrait permettre :

- Au niveau des clubs
 - Eviter les amendes liées à des joueurs non-licenciés ou à des informations manquantes sur les documents, la liste des licenciés étant reprise depuis FootClubs
 - Commencer à habituer les dirigeants à l'utilisation d'une application tablette pour faciliter le passage à terme (U13) vers la FMI
 - Faciliter le retour rapide des documents vers le District, les échanges de flux informatiques évitant les phases de scan et transmission
- Au niveau du District
 - Récupérer plus rapidement les informations liées aux plateaux
 - Repérer plus facilement et surtout plus rapidement les erreurs pour informer les clubs et éviter des répétitions d'amendes forcément préjudiciables pour leurs finances

3/ Courriers / Mails des clubs

- 08/10 : S3 Academy informe de son impossibilité d'accueillir le plateau U11 prévu pour son équipe 2
- 08/10 : Le FCMT propose de reprendre l'organisation du plateau du S3 Academy - Remerciements
- 09/10 : Eric RAYBAUDI transmet aux clubs lauréats du Challenge U7-U9 édition 2018-2019 les modalités d'échange de leurs bons d'achats
- 09/10 : Eric RAYBAUDI échange avec le club de Dienville pour la mise en place d'une formation FootClubs (*interne au club*)
- 10/10 : Vaudes/Chaource informe de son absence au plateau U11 du 12/10 à Lusigny
- 10/10 : Le club des Portugais de Romilly demande une feuille de plateau U11 à 5 équipes
Une réponse est apportée en précisant qu'il n'y a plus de plateau à 5 équipes : le cas échéant, il faut organiser un plateau à 3 équipes et un plateau à 2 équipes
- 10/10 : Le Directeur Administratif du District transmet à la commission une modification sur l'entente FootSeine (*ajout de Fontaine les Grès dans l'entente U13*)
- 10/10 : Riceys Sports informe de son absence au plateau U7 du 12/10 à Montieramey et signale à la Commission que son équipe U9 n'apparaît pas sur les plateaux du 14/12 : correction faite
- 10/10 : L'Etoile de Lusigny informe de l'absence d'une des deux équipes prévues au plateau U7 du 12/10 à Montieramey
- 10/10 : Le Directeur Administratif du District transmet à la commission une création d'entente entre les clubs de FC Crenoy et du FC Jeunes, en catégories U9 et U11
- 10/10 : S3 Academy informe des modifications sur la présence ou l'absence de ses équipes U9 pour les plateaux du 12/10
- 10/10 : Nord Est Aubeois informe de l'absence de ses équipes U7 sur les plateaux du 12/10 à Montieramey et Bar sur Aube
- 11/10 : l'US Vendeuvre informe de son absence au plateau U7 du 12/10 à Bar sur Aube
- 11/10 : L'ASOFA informe de la présence d'une seule équipe au plateau U7 du 12/10 à Aix en Othe
- 11/10 : Le Foyer Barséquanais informe de son absence au plateau U13 du 12/10 à Ource/Essoyes
- 11/10 : L'ESCPO informe de son absence au plateau U11 du 12/10 à Nord Est Aubeois
- 11/10 : Bar sur Aube informe de l'absence de son équipe 2 au plateau U11 du 12/10 à Lusigny
- 11/10 : L'ESNA informe de son absence au plateau U9 du 12/10 à Marigny
- 11/10 : Le FCMT informe de l'absence de son équipe 3 au plateau U13 du 12/10 à Pont Ste Marie
- 11/10 : Dienville informe de la présence de 2 équipes sur les 3 prévues au plateau U7 du 12/10 à Bar sur Aube
- 11/10 : Le FCMT informe de la présence de 2 équipes sur les 3 prévues au plateau U7 du 12/10 à la Vaudoise
- 11/10 : Foot Seine informe de son absence au plateau U7 du 12/10 à Nogent
- 11/10 : S3 Academy informe des modifications sur la présence ou l'absence de ses équipes U7 pour les plateaux du 12/10 : informations arrivées hors délai (*limite vendredi 16h*), elles ne sont pas apparues sur les tableaux des plateaux

- 12/10 : Bar sur Aube demande l'intégration de 2 équipes U9 supplémentaires dont une féminine
Les plateaux U9 étant déjà organisés jusqu'en décembre, il est demandé au club de contacter les autres clubs organisateurs pour vérifier avec eux la possibilité de se rajouter à leurs plateaux respectifs et de transmettre leurs lieux de présence à footanimation@district-aube.fff.fr
Lors des réunions de secteur de Décembre, ces 2 équipes supplémentaires seront intégrées dans l'élaboration des plateaux de Janvier à Juin
- 13/10 : L'ES Grand Troyes met en copie la commission d'un mail transmis à un autre club
- 14/10 : L'ESTAC informe de son absence au plateau U11 du 19/10 à Rosières
- 14/10 : Le Morgendois informe de modifications de lieu pour les plateaux U7, U9 et U11 du 19/10
- 14/10 : Le FCMT informe du changement de lieu d'un plateau U13 du 19/10 en raison de l'occupation des terrains et vestiaires par des matchs N3, U14R1 et U13 Excellence
- 14/10 : L'ES Grand Troyes met en copie la commission d'un mail transmis à la direction du District (*inscriptions formations*)
- 15/10 : S3 Academy informe de son absence au plateau U13 du 19/10 aux Municipaux
- 16/10 : Foot 2000 demande la date de la formation FMI (*report du 28/09*)
- 16/10 : Villenauxe informe de son absence au plateau U9 du 19/10 au Morgendois
- 17/10 : La Vaudoise informe d'un changement de stade pour le plateau U9 du 19/10, puis finalement reconferme le terrain initial
- 17/10 : Le club des Portugais de Romilly demande la possibilité d'intégrer une 2^{ème} équipe U13 au plateau organisé par ses soins le 19/10, compte tenu de l'absence d'une équipe du Morgendois
- 17/10 : S3 Academy informe des modifications sur la présence ou l'absence de ses équipes U7 et U9 pour les plateaux du 19/10
- 17/10 : Le Morgendois informe de la présence d'une seule équipe au plateau U13 du 19/10 à Romilly
- 17/10 : Vaudes/Chaource informe de son absence au plateau U7 du 19/10 à Brienne et de la présence d'une seule équipe U9
- 17/10 : Dienville informe de la présence d'une seule équipe au plateau U11 du 19/10 à Loches
- 17/10 : Compte tenu de dégradation sur son terrain, Dienville annule l'organisation de son plateau U11 prévu le 19/10
- 17/10 : Montieramey informe de son absence au plateau U11 du 19/10 à Loches
- 17/10 : Le Morgendois informe de l'absence de son équipe 2 au plateau U11 du 19/10 à l'ASOFA
- 17/10 : AGT informe de son absence au plateau U11 du 19/10 au Melda
- 18/10 : Le RCSC informe ne pouvoir déplacer qu'une ou deux équipes au plateau U7 du 19/10 à l'AGT
- 18/10 : Le S3 Academy informe de l'absence d'une équipe sur les deux prévues au plateau U11 à Messon
- 18/10 : Bar sur Seine informe de son absence au plateau U13 du 19/10 à Montieramey
- 19/10 : Nogent FC informe (*hors délai*) de l'annulation du plateau U13 en raison de la fermeture du Stade de l'Agora par la Mairie. Une copie de l'arrêté municipal est demandée

- 19/10 : Mailly informe avoir ajouté une seconde équipe sur son plateau U11 et informe de l'arrivée tardive des clubs visiteurs (*15 et 30 min de retard*). Le Pôle Jeunes rappelle aux clubs qu'il est nécessaire pour le bon déroulé des plateaux de respecter les horaires. C'est une habitude à prendre dès les catégories les plus jeunes pour ne pas être sanctionnés lors des matchs secs au passage en U12/U13
- 19/10 : L'AS Chartreux transmet une réclamation relative à son déplacement sur le plateau U11 du 19/10 et relative à l'état des terrains ne permettant pas une pratique optimale. Le club recevant a confirmé ce fait sur son compte-rendu de plateau et s'excuse des modalités d'accueil, la tonte des terrains n'étant pas de son ressort
- 21/10 : La Vaudoise demande à ajouter une 4^{ème} équipe U9 sur les plateaux de Novembre et Décembre
Le nécessaire est fait
- 22/10 : Foot Seine demande à ajouter une 2^{ème} équipe U11 sur les plateaux
- 23/10 : Sainte Savine Football demande à engager une équipe U13 dans le championnat District
- 29/10 : L'AS Tertre met en copie la commission d'un mail adressé au CDFA relatif à la validation CFF1 pour l'un de ses éducateurs

4/ Rassemblements et tournois

La commission étudie les demandes de rassemblements et tournois qui lui ont été adressées par les clubs :

- Creney FC (*11 et 13/04/2020*) : Avis favorable
- Sainte Savine Football (*01/05/2020*) : Avis favorable
- Etoile de Lusigny (*30 et 31/05/2020*) : Avis favorable
- Portugais de Romilly (*31/05/2020*) : Avis favorable

Certains clubs ont reçu des invitations à participer à d'autres tournois, sans que ceux-ci aient été déclarés au préalable par les clubs organisateurs (*obligation RG FFF*). La commission rappelle que le fait d'organiser ou de participer à un tournoi sans que celui-ci soit validé par les instances entraîne la responsabilité des clubs organisateurs ET visiteurs en cas d'incident ou accident, pendant le tournoi ou lors du trajet

Elle recommande donc aux clubs organisateurs qui n'ont pas encore fait la démarche de télécharger sur le site du District le formulaire de déclaration et de le transmettre à la commission au minimum 2 mois à l'avance

5/ Questions diverses

Un club de l'agglomération se fait régulièrement remarquer par des remarques déplacées voire désobligeantes envers le District ou les membres de la commission. Information transmise à la Cellule Relation Clubs pour suite à donner

Fin de la séance : 20h25

Prochaine réunion du Pôle Jeunes : 2 décembre 2019

Le Président, Eric RAYBAUDI